

Rapport moral et financier 2021



ÉDITORIAL

Chère Madame, Cher Monsieur,

La crainte que les dommages causés par la crise sanitaire soient un frein aux élans philanthropiques a été forte. Elle s'est avérée infondée. Vous avez fait preuve d'une belle résilience, le volume de vos dons a progressé.

Grâce à vous la contribution de la Fondation aux travaux engagés depuis 2009 est supérieure à 20% ;

Nos activités de l'exercice ont été denses et diverses.

La création de la Société des Amis de la Collégiale de Thann (SACT) et l'acquisition d'un lieu de résidence témoignent du dynamisme de la Fondation.

Le haut du clocher termine sa mue. Tailleurs de pierres et sculpteurs, au sommet de leur art, ont su magnifier ses multiples trésors.

La constance de votre générosité encourage les précieux concours de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), de la CEA et de la Région Grand-Est.

Cette générosité nous oblige. Elle nous oblige notamment à veiller à ce que les restaurations récentes soient pérennisées par un entretien régulier et que celles encore nécessaires s'enchaînent afin de préserver et embellir ce concentré de richesses légué par nos aïeux.

Pour que cette boucle vertueuse perdure, les deux acteurs de cette belle entreprise, Ville de Thann et Fondation, se doivent de travailler de concert.

Dans cet esprit, nous proposons à la Ville de préciser les principales dispositions qui régissent notre relation dans le cadre d'une convention que nous lui soumettons.

Elle témoignera de la volonté des deux parties de construire une relation suivie dans la durée, au seul service de l'âme de notre cité. La démarche est en cours.

Votre dévoué,

Le Président
Edouard HEINRICH



FONDATION
COLLÉGIALE
DE THANN

Ce rapport passe en revue les événements principaux et la vie de la Fondation au cours de 2021 et les orientations pour 2022 et 2023.

» 1 - Les ressources de la Fondation

Les dons atteignent un montant de **84 460 €**
Une progression sensible par rapport l'année précédente.

» 2 - Nos activités de l'exercice

Edition d'une nouvelle plaquette, en français et en allemand, mise à la disposition des visiteurs de la collégiale (Cf. rubrique Téléchargements de notre site internet)

Une nouvelle présentation Powerpoint de la Fondation (Cf. rubrique Téléchargements de notre site internet)

Préparation avec la Fondation de France du module de don en ligne, désormais possible sur notre site internet

Administration de notre page Facebook avec 18 publications et plus de 150 nouveaux abonnés en 2021, soit 450 personnes qui nous suivent à ce jour.

Reprise de la Messe de Saint Hubert, après la pause forcée due au contexte sanitaire. Nous sommes heureux d'avoir pu à nouveau célébrer, fin novembre, cette belle messe.

Création de la Société des Amis de la Collégiale de Thann (SACT) en septembre à l'initiative de la Fondation. Cette association a deux objectifs principaux :

- Se donner les moyens de promouvoir davantage le concentré de richesse de l'édifice
- Apporter à la Fondation le support juridique nécessaire à l'élargissement de ses activités.

Ses premières missions :

- Constituer une bibliographie de la Collégiale
- Élaborer le cahier des charges nécessaire à une consultation de maîtrise d'œuvre pour l'étude et le diagnostic sur les vitraux
- Organiser à l'automne 2022 une conférence sur les vitraux du chœur.

Acquisition d'un local :

La SACT a acquis un lieu de résidence au 12 Place Joffre pour un usage partagé avec la Fondation. L'acquisition est financée par un prêt bancaire pris en charge par les administrateurs de la Fondation. Le local est en cours d'aménagement, la Fondation contribue à son agencement.

» Nouvelle plaquette



En version allemande et française

» Facebook



Fondation Collégiale Thann

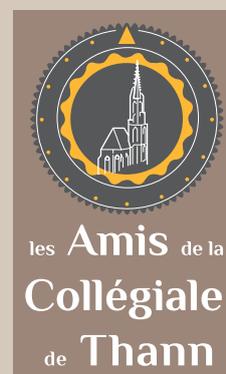
Organisation à but non lucratif · 0.7 km · Toujours ouvert · 471 personnes aiment ça

- 1 La Fondation pour la Sauvegarde de la Collégiale, créée le 1er décembre 2008 sous l'égide de la Fondation de France entend contribuer significativement au financement d...
- 2 12, place Joffre, Thann

» Messe de Saint Hubert



» SACT



Une identité visuelle forte et reconnaissable

> Les travaux...



Mise en place de l'échafaudage



Anciennes gargouilles - Avant



Gargouille - Après

>> 3 - Les travaux

• Le chantier du haut du clocher :

La restauration de la partie haute a débuté en avril, avec l'installation d'un échafaudage d'une hauteur de 56 mètres dont l'esthétique gracieuse ne nuit pas à la beauté de la flèche.

Sont concernés : la tour octogonale, sa tourelle d'escalier, les arcs-boutants, la réfection en plomb des étanchéités, le remplacement de pierre de taille et son cortège de sculptures, de pinacles et de fleurons.

Le coût sera de 1 320 000 € TTC et la fin des travaux est prévue en juin 2022.

• Les gargouilles volantes :

Deux gargouilles gravement délitées, de plus d'une tonne chacune, «l'homme à la tête de chien» et le «fou du roi» sont déposées par monte-charge en septembre.

Magnifiquement reproduites, elles retrouvent leur nid, sur le clocher, par la voie des airs, portées le 29 novembre par une grue de 130 tonnes.



• Une déception : le report par la Ville de la restauration du bas du clocher :

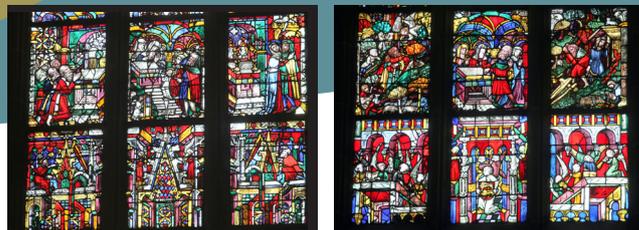
Lors d'entretiens conduits avec la Ville courant 2021, il avait été convenu que la restauration du bas du clocher se ferait dans le prolongement de celui du haut.

Outre sa logique, l'objectif était triple :

- Maintenir le dynamisme entretenu depuis 14 années sans interruption
- Maintenir la continuité dans l'obtention des subventions
- Limiter le coût de démontage puis de réinstallation du chantier et l'impact de la hausse des prix.

Sollicitée par la Fondation, la DRAC avait libéré une ligne de crédit sur 2022 à cet effet.

Mais le 30 novembre, la Ville nous signifiait sa décision de différer le chantier sur 2023/2024.



» 4 - Lancement de l'étude de la protection et de la restauration des vitraux du chœur.

La restauration des vitraux du chevet de la Collégiale est un chantier important et prioritaire. En témoignent les réactions de deux visiteurs illustres en 2017 :

- **Professeur Harmut Scholz, Président du Corpus Vitrearum d'Allemagne**, pour qui les vitraux du chevet représentent un «joyau unique de l'art de la peinture sur verre au Moyen-Age» et qui «reste profondément impressionné par la grande qualité artistique de l'ensemble»
- **Mr Stefan Trümpler, directeur du Vitrocentre de Romont en Suisse**, pour qui «les verrières médiévales, œuvres de plusieurs artistes et ateliers, ainsi que les apports également très intéressants des restaurations du XIXe et du début du XXe siècles forment un patrimoine verrier de très grande valeur, et ceci bien au-delà de votre région».

Mais suite à l'observation des vitraux de près, tous deux ont fait part de leur inquiétude quant à l'état de conservation des parties médiévales et nous ont alertés sur l'extrême danger de dégradation des vitraux.

Le cahier des charges est en cours de rédaction par la Société des Amis de la Collégiale de Thann (SACT), assistée dans cette tâche par la DRAC Grand Est.

Il a pour but de commander une étude de diagnostic et de programmation à un maître d'œuvre compétent pour la sauvegarde et la restauration des vitraux du chevet de la Collégiale.

Cette étude devra comporter :

- Un rapport sur l'histoire des vitraux du chevet et de ses restaurations
- Une critique d'authenticité des pièces de verre (verres d'origine, de restauration ancienne, compléments récents...)
- Des résultats d'analyses scientifiques des matériaux et de leur altération
- Un constat d'état
- Des propositions d'intervention sur l'œuvre elle-même et sur son environnement architectural (type de nettoyage envisagé, consolidations de décors, compléments de pièces...)
- Des propositions de conservation préventive (système de protection, plan de surveillance et d'entretien)
Une estimation des travaux envisagés

La Fondation pourra mettre deux outils précieux à la disposition des maîtres d'œuvre consultés :

- **Un dossier photographique complet** réalisé en 2017 depuis les échafaudages en place pour les travaux de rénovation de la voûte du chevet
- **Un fonds de photographies en noir et blanc**, des huit grandes verrières du chœur, réalisé en 1944 par l'administration allemande en prévention de la dépose des vitraux pour leur protection.

Seul un mécénat de grande envergure nous permettra de faire aboutir cet ambitieux projet.



FONDATION
**COLLÉGIALE
DE THANN**

Fondation pour la Sauvegarde de la Collégiale de Thann

Placée sous l'égide de la Fondation de France

12 Place Joffre - 68800 Thann

www.fondation-collegiale-thann.fr